

GUIDE DE REDACTION HEMU TRAVAUX BACHELOR ET MASTER

1. CONTENU – PARTIES DU TRAVAIL

Tout travail écrit¹ comporte les parties principales suivantes :

- **1^{ère} de couverture** selon le standard à télécharger sur Extranet.
- **Abstract en français** (10 à 15 lignes rendant compte du thème et du but de la recherche, de quelques aspects méthodologiques et des principaux résultats). En-dessous du résumé, l'auteur propose 3 à 5 mots-clés.
- Remerciements (facultatif).
- **Table des matières** (titres et sous-titres principaux ainsi que numéros de page).
- **Introduction**
 - présente la thématique (conformément au type de travail),
 - expose les grandes lignes de la démarche,
 - donne les motivations de l'auteur,
 - annonce le plan du travail.
- **Corps du travail**

Partie principale du travail dédiée à la recherche sur / réflexion autour de la thématique choisie (selon le type de travail: synthèse de la littérature, description de la méthodologie, expérimentation ou enquête sur le terrain, analyse, arrangement ou composition d'un morceau, élaboration d'un matériel didactique, présentation et discussion de résultats etc.).
- **Synthèse et conclusion**
 - réflexion sur les résultats,
 - réflexion sur les apports et/ou les applications du projet,
 - suite, élargissements et/ou développements potentiels,
 - réflexion *a posteriori* sur l'élaboration du travail.
- **Bibliographie** (uniquement les sources qui sont citées ou utilisées dans le texte).
- **Annexes**
 - Partitions,
 - transcriptions d'interviews,
 - illustrations et/ou textes complémentaires,
 - matériel didactique,
 - sitographie,
 - supports multimédia (CD, DVD, captations etc.),
 - ...
- **Dernière page standard**

La dernière page du travail reproduit la mention suivante et est signée par l'étudiant.
Le / la soussigné(e) déclare avoir écrit le présent travail sans aide extérieure non-autorisée et ne pas avoir utilisé d'autres sources que celles indiquées.
Lieu, date, signature

¹ Cette structure s'applique à tous les travaux BA et mémoires MA, mais pas au livret de CD (MA soliste) et aux rapports de stage (MA de pédagogie, MA d'accompagnement, MA musicien d'orchestre).

2. STYLE – REDACTION

Dans un travail Bachelor ou Master, on veillera à :

- la correction de l'orthographe et de la grammaire,
- la justesse et la précision du vocabulaire, en évitant les termes et les concepts impropres et les à-peu-près,
- la justesse de la syntaxe et de la construction des phrases,
- la sobriété, en évitant les tournures orales, le lyrisme et le pathos,
- l'objectivité, en évitant les jugements de valeur et en faisant preuve de distance critique.

3. PRESENTATION

3.1. Mise en page

- Police : times 12 ou arial 11,
- interligne : 1,
- largeur des marges : 2.5cm,
- pages numérotées, sauf la page de titre,
- les termes en langue étrangère (par ex. crescendo ou durchkomponiert) et les noms de notes sont indiqués en italique,
- de manière générale, l'auteur adopte un système cohérent pour des éléments récurrents tels que noms de notes, titres des œuvres, noms d'institutions etc.

3.2. Tableaux et figures (illustrations, extraits de partition, fac-similes, etc.)

- Les tableaux et figures sont numérotés et portent une légende (au-dessus pour les tableaux, en-dessous pour les figures),
- ils sont placés aussi près que possible de la partie du texte qui s'y rapporte,
- le cas échéant, ils sont référencés de la même manière que les citations s'ils sont repris d'un livre, d'un article ou d'un site web etc.,
- les exemples musicaux doivent être reproduits proprement et clairement référencés.

3.3. Notes de bas de page

- Les notes de bas de pages sont numérotées en chiffres arabes,
- elles se trouvent au bas de la page concernée,
- si la norme APA est utilisée, les notes de bas de page sont réservées aux traductions françaises des citations en langue étrangère qui apparaissent dans le texte (cf. 4.2. citations) et/ou à des compléments d'information qui alourdiraient inutilement le texte.

3.4. Tirage

- Les versions papier du travail² sont imprimées sur papier blanc format A4 et reliées (agrafes ou spirales, page de couverture transparente, dernière page cartonnée),
- la version électronique du travail est à rendre sur un CD qui comporte (a) l'ensemble des textes en un fichier unique de format .pdf et (b) l'ensemble des textes en un fichier unique de format .doc ou .docx.

4. BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES

La norme bibliographique habituellement utilisée à l'HEMU est la norme APA (cf. document sur Extranet). D'autres normes académiques sont acceptées si elles sont appliquées de manière systématique.

4.1 Citations

On parle de citation lorsque l'auteur retransmet la pensée ou les dires d'une tierce personne.

- Les citations sont indispensables pour appuyer et enrichir l'argumentation,
- leur source doit être citée.

² Le nombre d'exemplaires à rendre varie en fonction du type de travail (cf. descriptifs spécifiques).

- la copie exacte d'un texte ou l'appropriation d'une idée sans en indiquer la source est un plagiat (cf. 5).

Deux catégories de citations sont à distinguer :

- Les citations indirectes ou paraphrases = résumer avec ses propres mots les dires ou une idée d'une tierce personne,
- les citations directes = recopier exactement les écrits ou les dires d'une tierce personne.

4.2. Citations en langue étrangère

La version originale en langue étrangère apparaît dans le texte et la traduction française en note de bas de page (cf.3.3 notes de bas de page).

4.3. Liste de références ou bibliographie

Les références complètes des ouvrages cités (de manière directe ou indirecte) dans le texte se trouvent dans la bibliographie.

5. PLAGIAT

Attention au plagiat ! Le plagiat est un « emprunt littéraire caché » ou « une imitation inavouée » (*Grand Robert* 08) et donc un vol d'idée. Tous les ouvrages sur lesquels vous vous basez pour rédiger votre travail doivent figurer dans la bibliographie. De plus, chaque citation doit être mise en évidence comme telle (cf. 4.1) et vous devez en indiquer la source.

Les travaux sont systématiquement contrôlés et en cas de plagiat constaté, les dispositions prévues dans les articles 56 et 57 du règlement d'études de l'HEMU sont appliquées :

- L'étudiant est convoqué par la direction du site.
- La soutenance est annulée, puisque le travail ne peut être noté (l'examen instrumental a lieu normalement).
- La sanction dépend de la gravité de la tentative de fraude et peut aller jusqu'à l'exmatriculation.

6. RESSOURCES

6.1. Rédaction d'un mémoire

- Fragnière, J.-P. (2001). *Comment réussir un mémoire* (3ème éd.). Paris: Dunod.
- Greuter, M. (2012). *Bien rédiger son mémoire ou son rapport de stage*. Paris : L'Etudiant.
- Jucquois, G. (2003). *Rédiger, présenter, composer : l'art du rapport et du mémoire*. Bruxelles : De Boeck.
- Kevassay, S. (2005). *Mémoire de recherche* (3ème éd.). Paris: Vuibert.
- Lenoble-Pinson, M. (1996). *La rédaction scientifique. Conception, rédaction, présentation, signalétique*. Bruxelles: De Boeck.

6.2. Analyse musicale

- Bent, I. (1998). *L'analyse musicale, histoire et méthodes*. Paris : Editions Main d'œuvre
- Guillard, G. (1996). *Manuel pratique d'analyse auditive*. Paris : Transatlantiques.
- Salzer, F. (1952). *Structural Hearing : Tonal coherence in Music*. New York : Dover Publication.
- Rothstein, W. (1990). *Phrase Rhythm in tonal Music*. New York : Schirmer.

6.3. Méthodologie de recherche en sciences humaines

- Albarello, L. (2012). *Apprendre à chercher*. Bruxelles : De Boeck.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.
- De Ketele, J.-M. & Roegiers, X. (2009). *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck.
- Delory, C. (2003). *Guide pratique de la recherche en sciences humaines*. Namur : Erasme.
- Karsenti, T. & Savoie-Zajc (2000). *Introduction à la recherche en éducation*. Québec : CRP.
- Lamoureux, A. (2000). *Recherche et méthodologie en sciences humaines*. Québec : Etudes Vivantes.

- Ouellet, A. (1999). *Processus de recherche. Une introduction à la méthodologie de la recherche*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Bruxelles : De Boeck.

6.4. Sites utiles

<http://www.sass.uottawa.ca/redaction/premiercycle/documents-en-ligne.php>

<https://ple-connect.unige.ch/>

7. DOCUMENTS DE REFERENCE

- TBA Guide.
- TMA Guides.
- Norme APA.

Approuvé par le Conseil de la formation lors de sa séance du 26 mars 2014.

Sous réserve de modification.